

**INTERNE ET
EXTERNE:
2017-10-17
2017-10-25**

OFFRE D'EMPLOI

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) couvre l'ensemble de la MRC de la Rivière-du-Nord et de la MRC d'Argenteuil. Le nord de la MRC de Mirabel ainsi qu'une portion du sud de Mille-Isles complètent ce vaste territoire urbain et rural. La CSRDN dessert plus de 29 960 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Elle compte 43 écoles primaires, huit écoles secondaires, un centre de formation générale des adultes et trois centres de formation professionnelle. La CSRDN emploie plus de 4088 employés dont 2071 sont des enseignants.

RÉGISSEUR SERVICES ADMINISTRATIFS TRANSPORT SCOLAIRE

**Service de l'organisation scolaire et du transport
CONCOURS : C-2017-540**

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Monsieur François Landry

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de régisseur de l'organisation scolaire et du transport scolaire comporte la responsabilité de la gestion des activités techniques et administratives reliées principalement au transport scolaire ainsi qu'à l'organisation scolaire.

L'emploi comporte principalement l'exercice de responsabilités de gestion des activités reliées à l'analyse des besoins, à la détermination de l'offre de services ainsi qu'à la gestion des opérations, du budget, de la sécurité, des contrats et des relations avec la clientèle.

L'emploi consiste à assumer, à l'intérieur de son champ de compétence, un rôle de services conseils et d'expertise fonctionnelle auprès des gestionnaires de la commission scolaire pour favoriser la gestion optimale du transport scolaire. L'emploi consiste également à assumer, à l'intérieur de son champ de compétence, un rôle de planificateur dans la répartition des effectifs enseignants.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS SUIVANTES :

- Participer, sur demande, au processus consultatif visant l'élaboration des orientations et des stratégies de la commission en ce qui concerne les services du transport scolaire et l'organisation scolaire et, le cas échéant, collaborer à la détermination du plan d'action annuel.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour des politiques et des procédures administratives de la commission en matière de transport scolaire et de l'organisation scolaire.
- Participer à l'implantation, au développement et à l'application de règles, de normes et de procédures relatives à la gestion du transport scolaire et de l'organisation scolaire.
- Participer à l'implantation, au développement et à l'application de règles, de normes et de procédures de manière à assurer la sécurité de l'ensemble des élèves dans les zones désignées, les débarcadères et les abords des écoles.
- Participer à l'analyse des besoins en transport scolaire.
- Participer à la détermination de l'offre de service en termes de circuits, de parcours et d'horaires.
- Participer à la préparation des contrats de transport scolaire avec les transporteurs, avec les établissements d'enseignement privés et avec les sociétés de transport en commun.
- S'assurer du respect de l'ensemble des lois et règlements relatifs au transport scolaire particulièrement en matière de sécurité.
- Participer à l'administration du budget d'opération du transport scolaire.
- Représenter la commission scolaire au comité consultatif sur le transport.
- Participer à l'élaboration de la documentation en matière de transport scolaire à l'intention des élèves et des parents et s'assurer de la distribution.
- Participer au processus de résolution des plaintes émanant des parents, des directions d'établissement, des transporteurs et des citoyens.
- Collaborer, sur demande, à la production d'outils de gestion du transport scolaire adaptés aux besoins des établissements.
- Assister, au besoin, les gestionnaires des établissements et des unités administratives de la commission scolaire.
- Assumer, lorsque requis, la transmission de toute information pertinente afin d'apporter un support aux gestionnaires de la commission scolaire.
- Assurer l'accessibilité physique dans les meilleures conditions de transport aux élèves des écoles publiques du territoire selon les critères d'admissibilité de la commission scolaire.
- Assurer la mise à jour de la base géographique du territoire de la CSRDN et de chacun de ses établissements.
- Assurer la mise à jour des données du transport aux dossiers des élèves.
- Planifier, coordonner et contrôler la programmation des circuits des véhicules scolaires et leurs horaires.
- Préparer des ententes avec d'autres commissions scolaires pour le transport des élèves HDAA ayant besoin d'une scolarisation hors territoire.
- Préparer, participer à la négociation et assurer le contrôle ainsi que l'application des contrats du transport scolaire.
- Produire tout rapport statistique requis ainsi que le rapport d'exploitation au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- S'assurer de la diffusion, de la distribution et de la publication à l'intention des parents et des élèves de toute information concernant le transport scolaire.
- Soutenir les directions d'école dans l'application et la gestion de la politique de la CSRDN relative au transport scolaire.
- Préparer, tenir à jour et superviser la gestion d'un calendrier annuel, global et détaillé, des opérations en lien avec le transport scolaire et de l'organisation scolaire.
- Superviser et coordonner l'élaboration et la tenue à jour de procédures, détaillées sur chacune des opérations en lien avec l'organisation du transport scolaire et de la réalisation des plans triennaux.
- Superviser, répartir et coordonner les tâches et le travail de l'ensemble du personnel impliqué dans la gestion du transport scolaire et de l'organisation scolaire.

(suite)

RÉGISSEUR
SERVICES ADMINISTRATIFS
Transport scolaire

Service de l'organisation scolaire et du transport
CONCOURS : C-2017-540

En matière de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles de son secteur d'activités

- Participer à l'élaboration du plan d'effectifs.
- Participer à la sélection du personnel.
- Superviser et évaluer le personnel sous sa responsabilité.
- Évaluer les besoins de formation du personnel sous sa responsabilité.
- Participer à l'élaboration du budget de son secteur d'activités et en assurer le suivi sur demande.
- S'assurer de la disponibilité, du fonctionnement et de la bonne utilisation des équipements et du matériel.
- Participer au développement et à la mise à jour des ressources informationnelles.
- Assurer, dans son secteur d'activités, la révision et la rationalisation des pratiques administratives.
- Représenter, sur demande, la commission scolaire ou l'unité administrative sur les questions relatives à son secteur d'activités.
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction que peut lui confier son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme d'études collégiales dans un champ d'études approprié;
- 6 années d'expérience pertinente.

ou

- diplôme de 5^e secondaire dans un champ d'études approprié;
- 10 années d'expérience pertinente.

AUTRES EXIGENCES :

- Avoir une connaissance et une maîtrise du logiciel GEOBUS.
- Avoir réussi l'examen de français de la Commission.

CLASSIFICATION ET TAUX DE TRAITEMENT

Classe 4 Minimum : 60 450 \$ Maximum : 79 910 \$

ENTRÉE EN FONCTION

À une date à être déterminée par la directrice générale.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre de présentation précisant le numéro du concours, **au plus tard 25 octobre 2017 à 16 heures**, à l'attention de :

Monsieur Antoine Trahan, directeur
 Service des ressources humaines
 COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7
 Par courriel : quintalm@csrdn.qc.ca

Dans ce document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont épiciènes, à moins que le sens ne s'y oppose.

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.